

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

AFER OBLIG MONDE ENTREPRISES

Rapport semestriel au 28 mars 2024

Commercialisateur : **ABEILLE VIEIABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds AFER OBLIG MONDE ENTREPRISES n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	5 672 455,53
Autres actifs détenus par l'OPC	420 501 816,31
Total des actifs détenus par l'OPC	426 174 271,84
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-6 388 765,46
Total des passifs	-6 388 765,46
Valeur nette d'inventaire	419 785 506,38

Evolution de l'actif net

	28/03/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
ACTIF NET						
en EUR	419 785 506,38	313 710 283,98	103 809 437,87	163 703 554,22	128 289 123,07	30 594 472,80
Nombre de titres						
Catégorie de parts C/D	4 304 952,3956	3 404 497,3956	1 158 345,3956	1 483 221,3956	1 181 726,3956	283 531,0000
Catégorie de parts D	6 924,0000	-	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts C/D en EUR	97,35	92,14	89,61	110,37	108,56	107,90
Catégorie de parts D en EUR	97,47	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	28/03/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts C/D						
en EUR	-	-	-	0,15	0,14	-
Date de distribution	-	-	-	16/12/2021	17/12/2020	-
en EUR	-	-	-	0,16	0,08	-
Date de distribution	-	-	-	16/09/2021	17/09/2020	-
en EUR	-	-	-	0,13	0,10	-
Date de distribution	-	-	-	17/06/2021	18/06/2020	-
en EUR	-	-	-	0,12	-	-
Date de distribution	-	-	-	18/03/2021	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts C/D						
en EUR	0,13	0,11	0,13	-	0,05	0,13
Date de distribution	14/03/2024	14/12/2023	15/12/2022	-	17/09/2020	13/06/2019
en EUR	-	0,10	0,13	-	0,12	0,13
Date de distribution	-	14/09/2023	15/09/2022	-	12/03/2020	14/03/2019
en EUR	-	0,09	0,15	-	-	-
Date de distribution	-	15/06/2023	16/06/2022	-	-	-
en EUR	-	0,11	0,15	-	-	-
Date de distribution	-	16/03/2023	17/03/2022	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts C/D en EUR						
	-	-	-	-	-	0,00
Catégorie de parts D en EUR						
	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts C/D en EUR						
	-	-	-	-0,83	-0,25	-
Catégorie de parts D en EUR						
	-	-	-	-	-	-

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	98,91	97,43
OPC à capital variable	98,91	97,43
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	0,85	0,84
ISHARES II PLC USD CORP BOND ESG UCIT ETF	8,99	8,86
ISHARES PLC GLOBAL CORP BOND UCITS ETF	17,96	17,69
ISHARES PLC USD CORP BOND UCITS ETF	18,99	18,71
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	13,73	13,53
OFI INVEST ESG CRÉDIT EUROPE ID	8,95	8,82
OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	1,49	1,47
OFI INVEST ESG EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE I	4,98	4,91
OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	8,64	8,51
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO C	4,76	4,69
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	9,56	9,42
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	132 978 436,96	48 826 618,04
OPC à capital variable	132 978 436,96	48 826 618,04